



# CONSEIL COMMUNAL BEGNINS

## DECISIONS DU 22 SEPTEMBRE 2020

Dans sa séance du 22 septembre 2020, le Conseil communal de Begnins a approuvé les préavis municipaux suivants :

### Préavis municipal N° 4/2020

Adoption du nouveau règlement concernant les émoluments administratifs en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire.

Ce règlement entrera en vigueur après son approbation par la Cheffe du Département des institutions et du territoire.

### Préavis municipal N° 10/2020

Modification du règlement du Conseil communal de 2014.  
Sont concernés les articles 38, 39, 45 et 49.

### Préavis municipal N° 12/2020

Gestion et comptes de l'exercice 2019 : le préavis a été amendé comme suit :

Le Conseil communal décide d'approuver les comptes et la gestion hormis le dicastère de la police des constructions pour l'exercice 2019 et d'en donner décharge à la Municipalité, aux organes de contrôle ainsi qu'à la boursière communale, Madame Salima Osmani.

*Le référendum doit être annoncé par écrit à la Municipalité dans un délai de dix jours (conformément aux art. 110 et ss. LEDP) dès l'affichage des décisions du Conseil communal. Si la demande de référendum satisfait aux exigences, la Municipalité prendra formellement acte de son dépôt, autorisera la récolte des signatures, scellera la liste et informera le comité du nombre minimum de signatures requis ; le titre et le texte de la demande de référendum seront affichés au pilier public (art. 110 al. 3 LEDP). Le délai de récolte des signatures sera de 30 jours dès l'affichage de l'autorisation de récolte des signatures prévu à l'article 110 al. 3 LEDP (art. 110a al. 1 LEDP). Enfin, si le délai référendaire court durant les jours de Noël, du Nouvel An ou de Pâques, il sera prolongé de 5 jours. Si ce délai court pendant la période allant du 15 juillet au 15 août, il sera prolongé de 10 jours (art. 110a al. 1 et 105 1bis et 1ter par analogie).*

***Le préavis municipal N° 12/2020 ne peut pas faire l'objet d'un référendum.***

Begnins, 23 septembre 2020

CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS